



Parents d'élèves Flash InfoS

Toutes les informations indispensables aux parents d'élèves

LE BAC 2021

Ce document a été réalisé à partir des informations connues à ce jour, les dispositions peuvent encore faire l'objet de modifications, en particulier parmi les disciplines de spécialités et les enseignements facultatifs.

La voie Générale – Première et Terminale

Les séries L/ES/S disparaissent et sont remplacées par :

- ⇒ **Des enseignements communs** comprenant 16h de cours en classe de 1ère (Français 4h, Histoire/Géo 3h, EMC 0h30, LV1 et LV2 4h30, EPS 2h, Enseignement Scientifique 2h) et 15h30 de cours en Terminale (Philosophie 4h, Histoire/Géo 3h, EMC 0h30, LV1 et LV2 4h, EPS 2h, Enseignement Scientifique 2h).
- ⇒ **Des disciplines de spécialité**, 3 en 1^{ère} (4h par discipline) et 2 en Terminale (6h par discipline), à choisir parmi :
 - Arts
 - Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques
 - Humanités, littérature et philosophie
 - Langues et littérature étrangère
 - Mathématiques
 - Numérique et sciences informatiques
 - Sciences de la vie et de la terre
 - Sciences de l'ingénieur (enseignement complété de 2h de physique)
 - Sciences économiques et sociales
 - Physique chimie
- ⇒ **Education au choix d'orientation 54h annuelles**
- ⇒ **Des enseignements facultatifs** (un maximum en 1^{ère} et choix possible d'un 2nd en Terminale, 3h par semaine) :
 - Arts, Littérature et Culture de l'Antiquité, EPS et LV3
 - Mathématiques expertes, Mathématiques complémentaires et Droit et grands enjeux du monde contemporain, ces 3 enseignements facultatifs ne pourront être choisis qu'en classe de terminale.

A SAVOIR

Les enseignements optionnels de LCA latin et grec peuvent être choisis en plus des enseignements optionnels suivis par ailleurs.

Les épreuves du Baccalauréat 2021

Le Bac 2021 verra la diminution du nombre d'épreuves terminales et la prise en compte du contrôle continu pour valoriser le travail des lycéens durant les années de 1^{ère} et de terminale.

⇒ Le contrôle continu comptera pour 40% de la note finale :

- Des épreuves communes dans les disciplines étudiées par l'élève à partir de sujets d'une banque nationale de sujets, sur des copies anonymisées, corrigées par d'autres professeurs que ceux de l'élève, faisant l'objet d'une harmonisation (coefficient 30).
- Une prise en compte des bulletins (coefficient 10).

⇒ Les épreuves terminales compteront pour 60% de la note finale :

- En fin de 1^{ère}, épreuves anticipées de français (oral et écrit, coefficient 10).
- 4 épreuves durant l'année de Terminale :
 - Au retour des vacances de printemps, 2 épreuves portant sur les disciplines de spécialité choisies par le candidat (coefficient 16 pour chacune des épreuves), les notes seront intégrées dans Parcoursup.
 - En fin d'année scolaire, 2 épreuves communes à tous les candidats, la philosophie (coefficient 8) et un oral terminal préparé tout au long du cycle terminal (coefficient 10).

A SAVOIR

Le système actuel de mentions n'est pas modifié.

L'oral de rattrapage est maintenu.

Quels changements à la rentrée 2018 ?

À la rentrée 2018, la classe de seconde ne connaît pas de changement organisationnel majeur mais de premières évolutions :

- Un **test numérique de positionnement en début d'année** pour permettre à chacun de savoir où il en est en français et en mathématiques.
- Un **accompagnement personnalisé tout au long de l'année** concentré sur la maîtrise de l'expression écrite et orale.
- Une **aide à l'orientation** pour accompagner vers la classe de première.